



Amap de Monein

Compte –rendu de la réunion du 7 Mai 2010

Changements ou points à signaler sur les contrats.

- **Premier décision** : nous allons passer **à 2 signatures par an**.
Merci d'avertir vos producteurs respectifs le plus tôt possible et de nous faire savoir au plus vite s'il y avait un problème.
- **Deuxième décision** : depuis longtemps déjà nous devons nous accorder à une pratique suivie dans la majorité des autres Amaps : les produits non récupérés seront distribués à **la banque alimentaire**. **Il vous faudra inscrire en rouge dans les deux parties du contrat : « tout produit non récupéré sera donné le soir même à la banque alimentaire »**
- Autre changement qui doit se faire (infos données lors de la dernière assemblée des Amaps du Béarn : **il ne faut plus mettre « trésorier » sur les contrats mais « responsable du contrat » ou « référent contrat »**
- Pour le **vendredi 30 juillet (fêtes de Monein), la distribution se fera comme les années précédentes chez Claude Loustalot, au domaine Bru Baché**. Info à mettre également sur les contrats .
Ainsi qu'une dernière info concernant **les 24 et 31 décembre qui tombent un vendredi et qui seront donc remplacés par les jeudis 23 et 30 décembre**. Monique Basty doit voir avec Claude Chalony qui sert plusieurs Amaps. Parlez-en aussi avec votre producteur.

- Enfin autre changement auquel nous réfléchissons depuis un moment et pour lequel il faudrait une décision prise en assemblée générale (que nous ferons dans les prochains 6 mois) : la majorité des Amaps Béarn ne proposent pas /plus de dates d'absences. Les gens s'organisent entre eux, avec la famille ou les amis ou laissent leur produit à la banque alimentaire. Nous avons instauré un système d'absences très favorable aux Amapiens, mais après avoir été informés des autres pratiques et entendu les demandes de Philippe Cousin ou des Biscar qui se retrouvent en été ou vers les fêtes avec des produits sur les bras et un manque à gagner certain, nous avons décidé, dans une optique de solidarité qui se trouve dans la charte, de limiter, en attendant une décision de l'AG, **le nombre d'absences à deux par période de 6 mois. Une sur la période janvier- mars pour les légumes.**
- Enfin, pour les personnes qui seraient d'accord pour s'engager sur toute la saison sur un **contrat légumes, un contrat de 9 mois pourra être proposé.**

Les dates retenues pour les signatures sont le 4 et le 11 juin.

- Attention, le 11 juin sera le jour de la fête de l'école primaire. Si vous ne pouvez être là, il faut vous trouver un remplaçant. De même, **si vous avez un empêchement pour l'une de ces deux dates, cherchez -vous rapidement un remplaçant. Il faut absolument être à deux.**
- 15 jours avant ces dates, cad **dans la semaine du 17 au 20 mai, il vous faudra envoyer votre contrat à Jean-Michel, Jocelyne Bellaiche et Michèle Dufour** qui la remplacera pendant son absence (de trois semaines à partir de début juin.)
- Michèle, M. et Mme Doléans (s'ils sont d'accords : ils sont absents pour le moment) se chargeront de **l'organisation générale**. Jocelyne les aidera avant son départ.
- Chantal s'occupera de **l'organisation matérielle** : lieu, tables, lumière...

Changement au niveau de l'équipe de bénévoles.

Jean- Michel, après trois années de bons et loyaux services **cède la place de coordinateur**. **Il sera remplacé par un collègue** qui se réunira de temps en temps pour faire le point. **Les producteurs qui souvent le considéraient comme interlocuteur prioritaire devront désormais s'adresser aux responsables de leurs contrats qui informeront la direction collégiale**. Présents à la réunion, Jocelyne Bellaiche, Jean-Michel Lacampagne, Chantal Magnet et Roselyne Toulouse se sont déclarés volontaires. Nous attendons le retour de M. et Mme Doléans pour voir s'ils sont partants .D' autres volontaires seront les bienvenus. Qu'ils se manifestent !! De toute façon,c'est le noyau minimum qui s'engage ici, mais nos réunions resteront comme jusqu'à présent proposées à tous/toutes.

Remplacements ou nouveaux contrats.

Corinne Rombaut terminera en beauté avec le prochain contrat viande signé en juin. Il faudra quelqu'un pour la remplacer.

On aura aussi besoin de 2 volontaires pour démarrer le contrat herbes aromatiques et aussi pour le contrat spiruline .

Un avis aux amateurs sera lancé à tous les Amapiens car le principe est : **pas de responsables contrat, pas de contrat.**

Voilà, j'espère ne rien avoir oublié ou de ne pas avoir fait d'erreur, sinon merci à ceux qui étaient présents de le signaler au plus vite. Vous allez avoir du travail puisque la période passe de 4 à 6 mois . Merci de ne pas rendre vos contrats au dernier moment, car avec les divers changements, je pense qu'il faudra qu'on les vérifie plutôt deux fois qu'une. Bon courage à toustes.

Chantal Magnet